



Agrandissement et restauration de l'église de Hendaye

Le 22 septembre 1901, pendant que la gare de Hendaye voit passer un flux de moines et de sœurs en direction surtout de Saint Sébastien et du Guipuzcoa, l'Abbé Sagardoy, Curé de la Paroisse, s'adresse au Conseil de Fabrique à propos de l'église.

Ces propos sont durs pour le temple. Il évoque les plaintes de plus en plus nombreuses de ses ouailles concernant son exigüité et le manque d'hygiène. Considère que « de toutes les églises de la région, la sienne est la plus pauvre, la plus délabrée, celle qui laisse le plus à désirer sur tous les rapports ». De plus, il considère avec lyrisme « qu'en face des belles églises de Fontarabie et Irun dressées majestueuses sur la rive espagnole, le patriotisme chrétien réclame que l'unique monument religieux qui s'offre aux regards de l'étranger du côté de la France ne soit pas trop indigne de nous ».



Eglise en 1870 – Extrait d'une photographie de la collection de l'Abbé Michelena

En disant cela, il est en phase avec une bonne partie de la population dont le journal d'Irun « El Bidasoa », se fait l'écho depuis plusieurs années. En effet, le 19 avril 1891, il implore les fidèles d'agir « *A propósito de hermoeamiento nos ruegan, dichos amigos, llamemos la atención de los beatos de aquella villa para que influyan cerca del señor Vicario de la parroquia al fin que lave la cara de las paredes de la iglesia que tanto desdican del resto de los edificios recién construidos y arreglados* » et suggérait au Señor Cura d'ouvrir une souscription. Le 1^{er} novembre, il est convaincu de l'embellissement prochain « *Nos dicen de Hendaya que el cura de aquella villa se ha decidido, por fin, a lavar la cara de la iglesia* ». Pourtant, deux ans plus tard, le 27 août 1893 rien n'a sans doute été réalisé. Le même journal supplie dans sa rubrique Noticias « *Un amigo de Hendaya, nos suplica llamemos una vez más la atención de Monsieur le Curé, de aquella villa, del estado, asqueroso que exteriormente presenta la iglesia* ». Par ailleurs la municipalité a pris conscience des nécessités de l'hygiène. Preuve, les délibérations de 1900 tant sur l'aménagement de l'emplacement du vieux fort en parc public, la création du fronton que sur le ramassage du fumier dans les rues de la cité.

Quant à Albert Jannin dans son ouvrage « Un coin du Pays Basque », publié en 1906, mais écrit au début des années 1900, il a la réflexion décalée suivante « L’Eglise avec ses galeries superposées a plutôt l’aspect d’un théâtre de province que celui d’un temple »

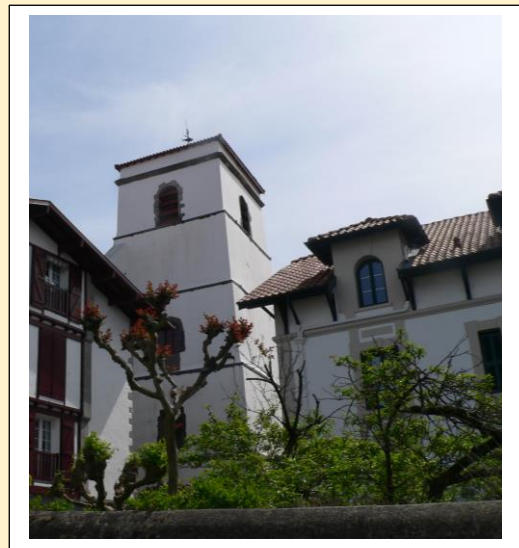
Dans une telle ambiance où, la pression des fidèles relative à un meilleur confort rencontre l’opinion générale des citoyens européens favorable à l’hygiénisme, l’Abbé Sagardoy peut faire preuve d’audace et proposer un projet dépassant la simple restauration. Ainsi il se décide pour la création de deux ailes supplémentaires, une seconde sacristie pouvant également servir de lieu de stockage de mobilier et de salle de catéchisme, des toilettes et la réparation du clocher. Elaboré par Monsieur Mondet, architecte spécialisé dans la restauration d’églises et la création de monuments publics, le projet consiste à créer deux chapelles latérales, une sacristie et l’ouverture de baies nouvelles au mur du clocher. Le devis se monte à 30 000 Fr¹. Cette somme est à comparer au budget ordinaire du Conseil de Fabrique qui s’élève, bon an mal an, autour des 2950 francs.

Ce 22 septembre 1901, le Conseil de Fabrique accepte la restauration et le plan de financement proposé par l’Abbé Sagardoy. Renonçant à demander une participation à la Municipalité il est simple. Utiliser le produit de la vente des tapisseries ornant l’église et faire appel aux fidèles à travers une souscription et des quêtes mensuelles jusqu’à la fin de l’œuvre.

Les tapisseries, offertes par Louis XIV, exécutées par les ateliers des Gobelins ont été vendues en 1900, avec l’approbation du maire² pour 6 100 francs, laissant l’église à jamais orpheline d’œuvres majeures, témoignant d’une relation particulière entre le souverain et Hendaye. Pour la défense du Prêtre, on évoquera qu’à l’époque le concept de patrimoine en était à ses balbutiements.

En ce qui concerne les quêtes, le Conseil de Fabrique en établit le processus « Monsieur le Desservant, accompagné de deux Fabriciens, parcourra toutes les familles de la localité pour recueillir les offrandes qu’on voudra bien leur remettre »³. Ces dernières, hors espèces peuvent être diverses et variées, « On acceptera avec reconnaissance les promesses de charroi et de travaux en nature »⁴.

Lors de la construction, l’église laisse apparaître son grand âge (construite en 1598) et ses faiblesses structurelles. Des lézardes apparaissent le long du clocher, une partie de la toiture s’effondre. Le Conseil de Fabrique est obligé de constater, dans sa séance du 3 juillet 1904, que des travaux de consolidation sont à programmer d’urgence. Il en profite pour adapter le projet, en créant notamment une vigie au sommet du clocher. C’est observatoire sur la mer est réclamé « depuis longtemps par les habitants et en particulier les nombreux pêcheurs du pays »⁵. Ces travaux supplémentaires induisent un dépassement de plus de 44%, soit 13 300 francs qu’il va falloir couvrir par des dons, des quêtes et une subvention du Ministère des Cultes. Malgré les 12 600 francs demandés, ce dernier n’accordera que 4 200 francs.



¹ 1 franc 1900 équivalant à 2.37€, soit 30 000 x 2.37 = 71100€, ce qui ne paraît pas excessif, mais ce calcul ne tient pas compte des différences de structure des prix et de contraintes normatives entre 1900 et 2018

² Séance du Conseil Municipal du 5 avril 1900

³ Extrait du Journal du Conseil de Fabrique

⁴ Idem

⁵ Idem

Le 7 octobre 1906, le Conseil de Fabrique décide la clôture des travaux d'agrandissement et de restauration. Les travaux et les comptes sont soldés. Le 10 décembre 1906, le Conseil de Fabrique, se réunissant pour la dernière fois de son existence, respect de la loi oblige, fait acter le montant des dépenses relatives aux travaux. Elles sont entièrement couvertes par les recettes exceptionnelles soit 40 568 francs et 1 116 pesetas.

AGORA-TXINGUDI